

Formation

Devenir paysan bio en AMAP

mardi 7 janvier 2014

Contenu de formation

Intervention de l'association Alliance Provence (Réseau régional des AMAP)

Découvrir et connaître le fonctionnement des AMAP, sa Charte

Planifier sa production et savoir appréhender les attentes des consommateurs en AMAP

Déterminer un prix juste et équitable pour le producteur et les consomm'acteurs

Info pratiques

- Horaires : de 9h00 à 17h00
- Coût : gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA). Cette formation reçoit le soutien de l'Union Européenne.
- Repas : Tiré du sac : chacun amène un casse croûte à mettre en commun.
- Public : agriculteurs, porteurs de projet, des Alpes-Maritimes, du Var et/ou toute personne concernées par la commercialisation en AMAP
- Lieu : Box 58 au MIN Fleurs à NICE



Inscription



Nom: _____ Prénom : _____

Dénomination d'entreprise: _____

Adresse : _____

Mail : _____ @ _____

Tel : _____ date de naissance: ____/____/____

Je m'inscris à la formation :

Devenir paysan bio en AMAP

- 1 journée : 30 € (20€ si non adhérents Agribio 06)
- Gratuit pour les agriculteurs (financements VIVEA)

Joindre une attestation de contributeur Vivea ou une attestation Vivéa de démarche d'installation pour les porteurs de projet

Je joins un chèque de € à l'ordre de Agribio Alpes-Maritimes avec mon bulletin d'inscription.

A renvoyer à :

Agribio Alpes-Maritimes
MIN Fleurs 6 Box 58 06296 NICE CEDEX 3
Tel : 04 89 05 75 47– 06 66 54 07 96

Signature : _____ Courriel : agribio06-technique06@bio-provence.org